

18 FR. PAR AN.

LE RÉPUBLICAIN JOURNAL DE LYON.

5 CENT. LE NUMÉRO.



Table with 5 columns: ABONNEMENTS, ON S'ABONNE, RÉDACTION, ADMINISTRATION, ANNONCES. Contains subscription rates and contact information.

AVIS. — Conformément aux statuts de société, les souscripteurs d'actions du journal sont convoqués pour demain jeudi soir, à huit heures, pour entendre le rapport de la commission d'administration et procéder à de nouvelles élections des membres de cette commission.

C'est aujourd'hui et demain que se vident nos procès devant la cour d'assises. Le citoyen Morellet ayant été nommé représentant, notre ami Delahautière, avocat au barreau de Vendôme présentera notre défense.

Dépêche télégraphique.

Paris, 11 juin, à 6 heures et 1/2 du soir. L'ordre du jour pur et simple a été proposé sur les interpellations relatives aux affaires de Rome.

Lyon, 13 Juin.

Aux représentants de la Montagne.

Citoyens, Tout l'espoir de la patrie est fondé sur votre courage. Le Peuple en vous investissant de son mandat, vous a chargé du soin de défendre ses intérêts, de sauvegarder son honneur national et de conserver en les développant, les institutions démocratiques.

Constitution et vont frapper des frères qui nous tendaient les bras.

Voyez là-bas, sur les rives du Tibre, les cadavres des soldats, de nos frères à qui jadis nous pressions la main en parlant de la République, notre mère; voyez-les étendus sur le sable et livrés en pâture aux corbeaux du Latium.

Nos drapeaux ont été lacérés par des balles destinées aux Autrichiens! Pourquoi des poitrines françaises à la place des Pandours et des Croates? Pourquoi fait-on couler notre sang pour épargner celui des soldats du despotisme?

La France est trahie. Nos cœurs sont déchirés par le récit de ces luttes impies, où la honte est devant et derrière nous; où la victoire enfin serait le plus grand des crimes.

O honte! les soldats de la République française mis au service des jésuites, ces éternels ennemis de la civilisation et de la liberté!

Et vous êtes là tranquilles!!! Tranquilles, pendant qu'autour de vous sonne le glas funèbre. Nous ne vous avons pas envoyé pour assister aux funérailles de la République, mais pour jeter son cri de guerre, pour ENTONNER son chant de triomphe.

Le Peuple ne laissera pas étouffer votre voix sous les clameurs des royalistes. Prenez le drapeau d'une main, montrez la Constitution de l'autre et faites rentrer sous terre les conspirateurs et les intriguants.

Allez, le Peuple ne vous fera pas défaut. Si vous restez dans l'impuissance, on dira que vous avez peur.... Songez-y, vous jouez avec l'honneur de la France.

Si les royalistes, quels qu'ils soient, se placent en travers de votre route, vous les ferez passer par-dessous les pieds. Veront encore au cri de: Vive la République!

Détails sur l'affaire du 3 Juin.

Sept heures. — Le triumvirat invite, dans la proclamation suivante, le Peuple romain à se montrer digne de son nom.

RÉPUBLIQUE ROMAINE. — AU NOM DE DIEU ET DU PEUPLE.

« Romains, « A la faute d'attaquer une République amie avec des troupes marchant sous un drapeau républicain, le général Oudinot ajoute l'infamie de la trahison. Il viole sa promesse écrite, qui se trouve entre nos mains, promesse qui nous déclarait qu'il n'aurait pas attaqué avant lundi 4 courant.

« Allons, Romains! aux murs, aux portes, aux barricades! prouvons à l'ennemi que Rome est invincible.

« Que la ville éternelle se lève avec une seule pensée! que chaque citoyen prenne les armes! que chaque homme

ait foi dans la victoire! que chacun se rappelle nos pères! Rendons le triomphe du droit éclatant, et que ce triomphe soit la honte des alliés de l'Autriche.

« Vive la République!

« Suivent les signatures. »

Sept heures. — Une barricade française, élevée à la villa Pamphili, a été enlevée par les nôtres; l'ennemi est en fuite; ce point est couvert de cadavres.

Sept heures et demie. — Nous avons repris les positions de la porte St-Pancrazio.

Huit heures et demie. — Le canon des 3e et 4e remparts a dispersé les tirailleurs français, embusqués à la villa Pamphili. L'ennemi a abandonné cette position.

Huit heures trois quarts. — Le canon de la porte Angelica, dirige son feu sur le pied du mont Mario.

Les Français lancent des fusées à la congrève, mais les nôtres sont enthousiasmés en face du péril, et Rome entière accourt aux armes. Nos blessés rentrent dans Rome en criant: Vive la République!

Neuf heures. — A la villa Corsini l'attaque est soutenue avec avantage par la milice républicaine, précédée d'un corps que commande Garibaldi. L'ennemi est repoussé du jardin du Vatican.

Neuf heures et demie. — Déjà les bataillons ennemis arrivent sur le lieu du combat. Le feu s'engage à la porte Fortese. Quelques bataillons, qui stationnaient à la villa Pamphili, se dirigent vers la porte San-Pancrazio. Les Français descendent du mont Mario.

Dix heures et demie. — Il reste peu de troupes sur le mont Mario; ce petit corps s'est embusqué; les nôtres l'attaquent de la porte Angelica.

A la porte San-Pancrazio l'engagement est des plus vifs. Onze heures. — Deux adjudants de régiment, Messina et Gais sont foudroyés par notre mitraille à la porte San-Pancrazio.

Onze heures un quart. — Toute la troupe du camp français défile de la villa Maffei; un bataillon se dirige vers la villa Pamphili, et quelques chariots prennent la direction de Bravetta.

L'attaque continue très vive, et les nôtres conservent avec avantage toutes leurs positions.

Sept heures et demie du soir. — Un régiment vient de partir en trois corps du mont Mario, l'un pour Acqua-Traversa, le second pour Tor di Quinto, et le troisième pour le pont Molle.

Le feu s'est continué jusqu'à la fin du jour. La perte est grande des deux côtés, mais encore plus du côté de l'ennemi.

Enfin nous insérons une dépêche envoyée à l'Assemblée

FEUILLETON DU RÉPUBLICAIN DU 14 JUIN.

ÉPISODES DES JOURNÉES DE JUIN 1848.

IV.

LE PALAIS-NATIONAL.

(Suite.)

A cette heure solennelle, dans l'attente de la mort, on l'écoula un instant avec un recueillement, un silence profonds. Mais aucun de nous n'était de force à suivre ce pénitent. Son zèle, c'est-à dire sa terreur, ne se ralentit pas; il débita, la nuit durant, ses patenôtres avec une componction et une monotonie intarissables. On lui enjoignit en vain plusieurs fois de faire silence, — la sentinelle l'exigeait; — tout ce qu'il nous accorda, ce fut de baisser la voix. Si la religion ne rendait fort qu'à la façon de ce pauvre homme, tant de grands caractères ne s'y seraient pas réfugiés.

Un autre jouait un rôle plus sombre. Il rôdait dans le caveau comme une bête fauve prise au piège. Il cherchait, le malheureux! un moyen de se pendre! Dans cette recherche, il tordait avec désespoir, autour de son cou une espèce de lien qu'il s'était fabriqué. Sur son passage il lui arrivait de heurter, dans ces demi-ténèbres quelques blessés accroupis, et alors un cri partait sous l'aiguillon de la douleur; moi-même j'en fus heurté. Ce qu'il désirait, il l'obtint: le lendemain on le trouva pendu!

Que d'horribles choses encore! Un prisonnier s'étendit par terre, presque nonchalamment, la tête appuyée sur son coude. Il jetait aux mobiles d'énergiques apostrophes; je n'ai jamais entendu de voix plus mâle, de poitrine plus vibrante, des tons plus larges.

— Moi, s'écriait-il, j'ai un fils dans la mobile; c'est mon fils

qui doit me tuer, le monstre! ça lui revient. Entends-tu, assassin, là-bas?

Il ne s'exprimait pas autrement. La sentinelle, à qui s'adressait ce terrible appel, semblait fléchir sous l'anathème, mais elle n'en répondait pas moins:

— Attends donc, attends! ça ne te manquera pas!

Où bien exaspérée de se voir mise au défi, elle ébranlait la porte avec le canon de son fusil:

— Encore un mot et je tire. Il vous faut du plomb, vous en aurez.

J'assistai à ce spectacle en observateur attentif. Jamais mes facultés intellectuelles ne furent en plus grande activité. Compréhension, jugement, comparaison, tout fonctionnait, et aujourd'hui, après dix mois, mes souvenirs sont aussi neufs, aussi entiers que s'ils dataient d'hier. Dans cette enveloppe mortelle, prête à se dissoudre, quelque chose de vital, d'inattaqué bouillonnait comme une lave ardente, et se mouvait d'autant plus prompt, d'autant plus dégagé d'entraves.

Ce n'est pas que je n'aie compté des moments d'inertie et d'affaïssement. Un instant après mon entrée dans le caveau, je ressentis une telle prostration de forces et de si singuliers symptômes, que je crus que ma vie s'échappait peu à peu avec mon sang, et je m'estimais heureux d'obtenir ainsi une mort douce. Je me réfugiai dans un angle pour y être en repos et hors d'atteinte de mes compagnons. Mais je ne tardai pas à reconnaître que l'hémorrhagie seule avait entraîné cette somnolence et que j'avais eu tort d'espérer mourir de ma blessure.

Je réfléchis alors que j'aurais un bien plus grand tort de rester dans cet isolement qui me ferait découvrir des derniers par les mobiles en m'exposant à endurer mille cruautés. Il n'était pas probable qu'on nous achèverait dans ce réduit à coup de fusil mais bien à l'arme blanche, par le sabre et la baïonnette, perspective horrible qui me faisait regretter de ne m'être pas offert aux balles du Carrousel, dans un lâche amour pour la vie dont je m'accusais et que j'expiais en ce moment.

Que le lecteur se substitue par la pensée, si cela est possible,

en mon lieu et place, et il verra combien sont naturels et vrais les sentiments que j'exprime.

Je cherchai un moyen d'abrèger, le cas échéant, cette mort dans ce qu'elle a de plus affreux. Je vins m'asseoir en face de la porte, de façon que la horde, qui viendrait nous achever, devrait nécessairement me passer dessus le corps comme une trombe, et me broyer sur son passage. Je n'aurais guère ainsi le temps, ni de faiblir, ni de souffrir.

J'avais aussi à cœur de mourir debout. Cette pensée m'était venue je ne sais comment, mais elle prit aussitôt sur moi un grand empire. Je me mis sur le champ à essayer mes forces en me relevant sur mes genoux, puis sur mes pieds; je m'assurais ainsi qu'elles ne me feraient pas défaut quand je les mettrais en réquisition.

Ces essais me coûtèrent de grands efforts; mais je fus heureux d'avoir réussi, bien qu'à chacun de mes mouvements il me semblât qu'on m'appliquait sur les yeux un bandeau chaud, lumineux, étincelant par mille points, que ma tête fut en proie à cette sorte d'entraînement vertigineux qu'éprouverait un homme emporté par une locomotive lancée à toute vitesse.

C'est ainsi que chacun de nous, selon ses forces intellectuelles et physiques attendait l'heure fatale redoutée et demandée en même temps comme devant mettre fin à tant d'angoisses.

Nous avions atteint cette période du désespoir qui n'est plus la faiblesse en démence qui s'épouvante, se torture, se consume en vains efforts; mais cette conviction froide, profonde, suprême: — que, tout étant perdu sans retour, rien n'est plus à faire ni à tenter. Dans cette effroyable conviction, les mouvements de l'âme sont paralysés, comme les mouvements du corps dans une camisole de fer.

Un bruit sourd et croissant vient frapper nos oreilles. C'était un bruit de pas, de voix, d'armes au-dessus de notre tête. Les gardes mobiles rentraient. Nous suivions leur marche. Ils avaient enfilé les corridors et étaient rentrés dans quelque salle pour s'y rassembler. Les crosses de leurs fusils retentirent sur le carreau.

(La suite à demain.) F. PARDIGON.

Voir le Républicain du 28 mai au 9 juin.

par le brave colonel Manara, pour montrer au monde que les Italiens se battent et qu'ils savent sacrifier leur vie pour le saint amour de la liberté et de l'indépendance.

« Nos pertes ont été très sensibles, à cause de l'élan avec lequel les nôtres ont attaqué l'ennemi. Plus de six fois il fut chargé à la baïonnette. Dans mon seul régiment, deux cents hommes ont été mis hors de combat, parmi lesquels 12 officiers; mais tous morts en héros, tous expirant en prononçant les saints noms de patrie et de liberté! Les célèbres tirailleurs d'Orléans ont été plusieurs fois repoussés.

« Non, les Français n'entreront pas dans Rome. Ils doivent être aujourd'hui convaincus qu'ils ont devant eux des braves qui leur feront payer cher leur injuste projet.

« Vive la République! » Signé: MANARA. (Supplément à *Contemporain*.)

#### Affaires d'Italie.

Les interpellations sur les affaires de Rome devaient avoir lieu aujourd'hui; mais en présence de la violation manifeste de la Constitution, ces interpellations devenaient inutiles, aussi à l'ouverture de la séance, Ledru-Rollin s'est borné à déposer un acte d'accusation contre le président de la République et contre les ministres qui ont donné l'ordre d'attaquer Rome.

Odilon Barrot, au lieu de répondre catégoriquement à cette accusation, a cherché à se défendre en faisant l'apologie du pape et de ses intentions libérales.

Rappelé à la tribune par des insinuations malveillantes du ministre, Ledru-Rollin est venu de nouveau déclarer que la Constitution est violée; et après avoir montré la tache de sang imprimée au front du ministre, il a déclaré qu'il saurait, ainsi que ses amis défendent la Constitution par tous les moyens légaux et même par les armes.

Ces paroles ont été couvertes d'applaudissements. (Un représentant du Rhône.)

#### Correspondance spéciale.

Paris, 11 juin 1849.

Tous les journaux républicains, même les plus pâles, manifestent leur indignation à l'encontre de la conduite du gouvernement français à l'égard de Rome. Les esprits sont fortement agités; il semble qu'on est à la veille d'un événement solennel.

Les révolutions de 1830 et 1848 n'ont pas été précédées de plus de signes précurseurs. Cependant, Paris jouit du plus grand calme. Il n'y a pas plus de déploiements de troupes qu'à l'ordinaire. Les mesures prises par le pouvoir ne sont pas apparentes.

C'est à l'Assemblée nationale que le drame va se dérouler. On attend avec impatience la tournure que vont prendre les interpellations sur les affaires de Rome.

Dès midi, des escouades de sergents de ville débouchent sur la place Bourgogne à la tête du pont de la Révolution où elles stationnent.

Deux heures. Les débats de l'Assemblée sont très animés; beaucoup de citoyens circulent, aucun groupe ne se forme.

Trois heures et demie. — On apprend que le cit. Ledru-Rollin est monté à la tribune où il a demandé la mise en accusation du président de la République et de ses ministres. Odilon est monté à la tribune pour y débiter un discours académique.

Quatre heures. — Ledru-Rollin vient appuyer de nouveau sa proposition en demandant l'urgence. Cette nouvelle portée au dehors, y produit une grande sensation.

Quatre heures et demie. — Tout est tranquille; cependant, comme on connaît les dispositions de la droite et du gouvernement, personne ne peut répondre que ce calme continuera ce soir.

#### AUTRE CORRESPONDANCE.

L'anxiété publique est à son comble; les nouvelles d'Italie sont de nature à ne plus laisser aucun doute. D'après une lettre qui nous parvient de Civita-Vecchia, nous avons éprouvé une perte de 5,000 hommes; notre cavalerie a été anéantie, 3 régiments ont été décimés. Dix officiers ayant murmuré contre l'ordre d'attaque ont été fusillés. La villa Pamphili a été prise et reprise tour à tour et est restée enfin en la possession des Romains. Le général Oudinot a demandé un armistice de 24 heures; cet armistice n'a été accordé qu'après la troisième demande.

Des flots de sang ont été versés des deux parts. On prétend que les armées autrichiennes, napolitaines et espagnoles viennent au secours des Français.

Ledru-Rollin vient de monter à la tribune, et après avoir donné communication des nouvelles précédentes, il a déposé un acte de mise en accusation du président et des ministres, basé sur la violation des art. 5 et 54 de la Constitution; il a demandé le renvoi immédiat dans les bureaux et le rapport.

Odilon-Barrot accepte, au nom du ministère, la responsabilité des actes du général Oudinot, et renie la solidarité de la République romaine avec la République française.

Paris est dans la plus grande agitation; la garde nationale de la 5e et de la 6e légion protestent, dit-on.

La Montagne aura-t-elle le courage d'aller jusqu'au bout? Fera-t-elle ce que nous avons proposé: — Mettre en demeure la majorité d'accepter la solidarité des actes du gouvernement; — déclarer la Constitution violée; — mettre hors la Constitution la majorité, et déclarer que la minorité constitutionnelle est déchue, ainsi que le gouvernement, et prendre la responsabilité et l'initiative du pouvoir.

Nous attendons. E. H.

#### Esprit de l'armée des Alpes.

Lyon, le 11 juin 1849.

Citoyen rédacteur du *Republicain*,

Les militaires du 2<sup>e</sup> léger veulent aussi être reconnaissants de votre zèle et de votre patriotisme sans bornes, qui est par l'organe de votre journal un symbole de lumière et de vérité. Oui, citoyen rédacteur, votre journal a fait d'immenses progrès dans nos rangs depuis que nous sommes à Lyon.

Citoyen, nous avons l'honneur de vous offrir au nom de nos camarades une petite collecte que nous avons prélevée sur notre solde en vous priant de l'accepter comme un gage de notre reconnaissance, veuillez l'insérer dans votre prochain numéro, afin que nos camarades suivent notre exemple, principalement ceux qui ne seraient pas pénétrés de nos sentiments patriotiques.

Nous aussi nous voulons, comme nos camarades qui ont quitté cette ville, mériter et emporter l'affection et l'estime de ce brave Peuple lyonnais. Et si les traitres et infâmes monarchiens du parti réactionnaire voulaient faire mine de nous livrer bataille, nous leur donnerions, Peuple et soldats, le cauchemard en nous donnant la main et chantant la sublime *Marseillaise*.

Veillez agréer, citoyen rédacteur, l'assurance de notre dévouement le plus sincère.

Vive la République démocratique, sociale et universelle!  
Salut et fraternité.

Plusieurs démocrates du 2<sup>e</sup> léger.

Citoyen rédacteur,

Lyon, 9 juin 1849

En présence des événements si graves qui agitent aujourd'hui la France et l'Europe, l'armée des Alpes ne saurait rester en arrière de l'indignation qui anime tous les bons républicains. Bien souvent déjà, vous avez ouvert vos colonnes à quelques uns d'entre nous; permettez qu'en ce moment encore, je demande moi, pour tous, la publicité de cette lettre.

Le pays ne saurait trop connaître combien nous sommes indignés de la manière dont le gouvernement obéit au mandat que nous lui avons confié, et combien aussi la rage nous monte au cœur, la honte au front en face de l'ignoble et lâche conduite d'un ministre qui semble avoir pris pour devise l'aine et le mépris...

On a cherché bien souvent à prouver que l'armée des Alpes n'était pas démocratique; que le dévouement sur Rome. On a dit, pour justifier notre appétit des combats et des campagnes, que Croates, Bombardiers ou Romains, tomberaient indifféremment sous nos balles et nos boulets... J'ai entendu ces propos répétés plusieurs fois et je me suis toujours, comme presque tous, élevé contre cette infâme induction. Non, non, Rome est sacrée pour nous, et du jour où on certifiera la nouvelle du bombardement de cette vieille capitale du monde chrétien, régénérée par le baptême du sang, l'armée comme le Peuple, plus que le Peuple peut-être, saura faire connaître toute l'indignation qui l'anime en face d'un tel sacrilège.

S'il nous était possible de faire savoir à nos frères de Hongrie, de Pologne, d'Allemagne d'Italie, combattant sous la bannière de la démocratie, l'admiration et les sentiments fraternels que nous éprouvons pour eux, il y aurait déjà bien des jours que nous aurions écrit:

« Frères! dans la lutte que vous soutenez contre le despotisme, il faut vaincre ou mourir. L'armée française, la France entière, si son cœur est témoin de votre courage et de votre bravoure, dans nos gigantesques combats de l'empire, n'attend qu'un signal pour marcher à votre tête... Donnons-nous la main, et que cette hydre de la royauté « tout décripit, tout usé, jette avec son dernier soupir... son dernier hurlement de rage et son dernier cri de désespoir!... Frères, sermons « nos rangs; c'est un combat à mort, sans pitié, sans merci de la part « des rois; que le dernier de nous périsse si la démocratie ne doit pas « triompher!... »

Hélas, pourquoi fut-il que ce ne soient que des vœux que nous faisons. Pourquoi faut-il que nous attendions paisiblement, l'arme au bras, cette avalanche de crimes humains qui nous écrasera de son fardeau!

Que de honte! que de honte!... Nous pardonnera-t-on jamais, à nous, République, et fratricide inexplicable; nous pardonnera-t-on d'égorger et de noyer dans le sang de ses martyrs une autre République, notre sœur... Nous pardonnera-t-on enfin de laisser l'Allemagne se tordre dans ses langes de République naissante, de se dévoter et de s'exposer seule aux coups du colosse moscovite et de ses satellites!... Oh!... l'histoire jugera, et sévère, impartiale, elle frappera d'un stigmate ineffaçable ces hommes sans cœur et sans honneur, sans pudeur et sans foi, qui livrent aux calamités les plus terribles, l'humanité toute entière.

Hélas encore!... l'avenir est gros de nuage; l'horizon politique est bien sombre; mais espoir! espoir!... Nous attendons avec impatience la tempête qui va déclamer contre nous ces flots de hulans et de baskirs, ces hordes de Pandours et de Cosaques, et bon gré malgré, il faudra bien, en dépit des molérés, des blancs et des traitres, que la France, pilote naturel de la démocratie, sauve les peuples de l'ouragan qui menace de les englober!

Alors nous serons là, nous, soldats de l'armée des Alpes, soldats de la démocratie; un seul cri sortira de nos poitrines, et ce cri, appuyé de nos bayonnettes et les souvenirs de Marengo fera le tour du monde!... Un seul nom, un seul cri. Un seul drapeau surfont feront courber et hieront dans le dernier lincent de la royauté les trônes vermoulu et brisés qui jusqu'ici à force d'astuce, et de parjures ont échappé au naufrage.

Vive la République universelle.  
Salut, respect et fraternité.

A... militaire au 2<sup>e</sup> léger.

Hourrah!... Battez aux champs, tambours des modérés et des traitres; jetez à grande volée à travers vos bois et vos prés les sons discordants de vos cloches, mathusiens éhontés; somez, fanfares de la réaction!... Rome succombe, Rome baigne et nage dans son sang!...

La liberté est enchaînée de nouveau; les baïonnettes républicaines ont fait justice des républicains!...

La France vient de jeter le gant dans l'arène du despotisme, du déshonneur et de la honte; Français, baisez ce gant, baisez cette main qui le porte, et jetez vers l'Orient ce cri de hourrah, hourrah, vive le roi!

Peuple, courbe ton front; lie tes bras sur l'autel sacré de la patrie; ferme les yeux, étouffe les battements de ton cœur, dis à ton sang de se figer dans tes veines!... La République française assassine la République romaine!

Soldats, frappez des mains aussi; rejetez loin de vous des armes devenues inutiles: le Cosaque avance, le Prussien est à vos portes; le knout et la gacette répondront dorénavant de vos sentiments et de vos sympathies!...

A genoux; priez soldats, sa sainteté le pape vous a donné sa bénédiction!...

Paysans! debout; à la charrue; travaillez, noyez la terre de vos sueurs, ensemencez vos champs, récoltez vos blés les meilleurs, soutirez vos vins les plus délicieux, les hulans ont le palais fin, et vous savez faire grandement les choses!...

Déliez les cordons de vos bourses, marchands et négociants; ouvriers, préparez vos plus belles étoffes, gravez vos métaux les plus précieux, raillez dans vos marbres les plus rares!...

Pères de famille, parez vos filles de leurs plus beaux atours!... Les Kalmoucks se souviennent de 1813, et vous les avez rendus difficiles!...

Et vous aussi, dignes disciples de Malthus, chantres habitués de tous les régimes et de tous les gouvernements, vous qui avez pleuré César, pleurez sur Brutus! Vous qui avez prôné à la fois en vers si harmonieux et si pompeux, Napoléon, Louis XVIII, Charles X et Louis-Philippe, implorez vos muses les plus enchantées, chantez aussi l'héroïque et belliqueux pygmée bonapartiste!

Rome succombe... Honte, rage, désespoir!... Pas un bras assez fort, assez puissant qui s'élève pour châtier ces infâmes qui jettent ainsi sur la terre de la liberté le sang d'un Peuple régénéré par nous!...

As-tu donc perdu toute pudeur, tout courage? O! ma France, mon adorée patrie; n'as-tu donc plus d'enfants dévoués à ta fortune et à ta grandeur?... Les fils des héros de 93 et de 98 ne sont-ils plus?... Es-tu morte, enfin, que pas un bras ne s'abaisse pour flétrir par la main du bourreau ces traitres qui t'ont traînée dans la boue et dans le sang de tes frères.

Es-tu donc morte?... ou n'est-ce qu'un sommeil léthargique dont le réveil sera terrible, car il sera le jour des réparations.

... Pleure sur ta honte, ô ma patrie; pleure sur ta honte, et comme Cain, après la mort de son frère Abel, assassin! assassin!... Va, sois errante toujours, sois anéantie à jamais!

... Mieux vaut mourir que vivre avec l'infamie sur le front...  
A. G..., militaire au 2<sup>e</sup> léger.

#### Trahison!

Ce que nous racontions hier avec l'expression du doute est aujourd'hui constant. Une intrigue infâme a dirigé l'expédition contre la République romaine. Il est vrai que des instructions précises avaient été données au cit. Lesseps pour qu'il fit exécuter la volonté de l'Assemblée constituante, mais des instructions non moins précises étaient données au général Oudinot de faire échouer la négociation et d'agir à outrance. Il est vrai que le cit. Lesseps a été outrageusement insulté par le général Oudinot; il est vrai que le général Oudinot voulait profiter de la nuit pour attaquer traîtreusement la ville de Rome au moment où elle venait de conclure un traité avec l'envoyé pléni-potentiaire de la République française, et que cette ignoble trahison n'a été déjouée que par la vigilance du cit. Lesseps; il est vrai que les préparatifs du bombardement de Rome ont été faits sous l'inspiration des agents de la Russie et de l'Autriche, conseillers ordinaires du général Oudinot!

Voici les preuves officielles: Nous avons rapporté le traité conclu entre le cit. Lesseps et les autorités romaines. Le général Oudinot, en recevant communication de ce traité, s'écria qu'il était contraire aux instructions qu'il avait reçues, qu'il ne pourrait s'y associer, et il écrivit immédiatement les deux lettres suivantes:

Au quartier-général, le 31 mai 1849.  
Messieurs les triumvirs,

J'ai l'honneur de vous faire savoir ce matin que j'acceptais pour mon compte l'ultimatum qui vous a été remis le 29 de ce mois par M. Lesseps.

A mon grand étonnement, M. Lesseps m'apporte à son retour de Rome une sorte de convention en opposition complète avec l'esprit de la base de l'ultimatum. Je suis convaincu qu'en le signant, M. Lesseps a dépassé ses pouvoirs.

Les instructions que j'ai reçues de mon gouvernement m'interdisent de m'associer à cet acte. Je le regarde comme non avenue, et il est de mon devoir de vous le déclarer sans retard.

Le général commandant en chef le corps expéditionnaire de la Méditerranée.

L'ultimatum auquel il est fait allusion n'était que la reproduction de la convention précédente repoussée par les triumvirs et l'Assemblée.

Voici maintenant la lettre du général Oudinot au cit. Lesseps:

Au quartier-général, 21 mai.  
Monsieur le ministre pléni-potentiaire,

Vous avez, depuis le 17 de ce mois, paralysé tous les mouvements du corps expéditionnaire sous mes ordres. Vous m'avez demandé avec instance que la trêve promise verbalement par vous aux troupes romaines fut prorogée jusqu'à ce que le ministre pût faire connaître sa réponse aux dépêches dont M. de Latour-d'Auvergne était porteur. Bien que ce retard fût, dans ma conviction, très préjudiciable aux opérations militaires, j'ai souscrit à votre désir afin d'éviter jusqu'aux apparences d'un dissentiment entre nous. Depuis ce temps, les troupes romaines ont pu se porter partout où elles ont cru qu'il était de leur intérêt de le faire.

J'ai au contraire renfermé mes opérations dans la partie du territoire qui avait Civita-Vecchia pour base. Vous avez proposé, le 29 de ce mois, aux autorités romaines un ultimatum dont j'ai accepté les termes, bien que certaines conditions qui y sont stipulées fussent loin de me donner une entière satisfaction.

Dans la journée même, vous m'avez écrit de Rome que cet ultimatum allait, selon toute probabilité, être accepté le soir; et, contrairement à toute prévision, vous me déclarez que vous avez signé avec la République romaine des conventions auxquelles vous espérez que j'apposerai ma signature.

Ces conventions sont en opposition formelle avec les instructions que j'ai reçues, je les crois contraires aux volontés de mon gouvernement; non-seulement je ne leur donnerai pas mon assentiment, mais je les considère comme non avenues, et je suis forcé de le déclarer aux autorités romaines. Quand le ministre aura fait connaître à la suite de la mission de M. Latour-d'Auvergne, ses intentions, je m'y conformerai scrupuleusement.

En attendant, j'ai le regret d'être dans l'impossibilité de concerter désormais mon action politique avec la vôtre.

Le général commandant en chef le corps expéditionnaire.

M. de Lesseps a répondu par la lettre suivante, que nous recommandons aux méditations de nos lecteurs.

Rome, 1er juin 1849.  
M. le général en chef,

Vos deux lettres du 31 mai, dont j'expédie des copies au gouvernement, me sont parvenues, l'une hier à sept heures du soir, la seconde ce matin à six heures.

Voici la réponse: J'ai servi avec dévouement et abnégation personnelle les instructions du gouvernement de la République. Le jour où vous m'avez fait, en présence de témoins, les scènes les plus scandaleuses que mon sang-froid seul et ma détermination bien arrêtée ont empêché de convertir en fuites violentes; le jour où, me mettant complètement à l'écart, vous avez répondu à ma confiance en ordonnant secrètement à tous vos chefs de corps de commencer les hostilités à l'improviste et dans l'ombre de la nuit, ce jour là mon parti a été pris irrévocablement.

J'avais laissé entre vos mains, avant-hier à 8 heures du matin et à 3 heures du soir, et à 6 heures du matin le 31, trois notes dont j'envoie également les copies au ministre; ces affaires étrangères. Ces documents prouveront que, devant vos projets, je vous avais mis en demeure de ne pas les exécuter.

Vous avez bien voulu supposer qu'ayant adressé un ultimatum aux autorités romaines, la déclaration que je vous avais faite, que ma mission serait terminée et que les hostilités pourraient recommencer à partir du moment de l'expiration du terme fixé, était absolue et indépendante de toutes circonstances nouvelles.

Mais je vous ai dit en temps opportun, et je vous répète que neuf heures avant la fin du délai (qui était de vingt-quatre heures) les auto-

rités romaines avaient répondu à notre ultimatum, qu'elles m'avaient envoyé un contre-projet, que le simple bon sens, les principes élémentaires de la diplomatie, et, plus que tout autre mobile, l'humanité, nous commandaient de prendre en considération.

Vous avez à peine eu le temps de jeter les yeux sur cet écrit, ainsi que sur les lettres de la municipalité de Rome, du président de l'Assemblée constituante et du pouvoir exécutif romain.

Vous m'avez envoyé le dossier par votre aide-de-camp, le citoyen Espivent. Ce dossier m'a prévenu que vous étiez trop occupé des détails de votre service et des ordres à donner à l'armée, pour l'examiner en ce moment avec attention.

Vous avez ensuite réuni les généraux Vaillant, Regnault-Saint-Jean-Angely, Mollière, l'intendant en chef de l'armée et votre chef d'état-major, le colonel de Tinan. En leur présence, malgré vos cris, vos injures et vos gestes menaçants, j'ai donné avec calme lecture de toutes vos pièces, ainsi que de mes notes de la journée à vous adressées.

Mes représentations étant devenues inutiles, ayant formellement refusé de m'associer à vos projets d'attaques nocturnes, sans avis préalable aux autorités romaines, acte inouï qui aurait peut-être fait massacrer la colonie française de Rome, je me suis retiré. Je tiens à constater ici que toutes les personnes présentes à la réunion ont observé envers le représentant officiel de la République l'attitude la plus convenable, à l'exception du général Regnault-Saint-Jean-Angely.

La réflexion et des conseils énergiques et éclairés vous ont heureusement permis de révoquer au dernier moment vos ordres de commencer les hostilités; mais ces ordres ne sont pas arrivés assez à temps pour empêcher l'occupation de Monte-Mario, où vous n'avez pas rencontré de résistance parce que j'avais pu à l'avance faire connaître à Rome par mon secrétaire particulier, M. Leduc, que l'on ne devait pas s'immiscer de vos mouvements, destinés seulement à vous assurer des positions dont les armées étrangères en marche sur Rome pourraient s'emparer contre nous.

Sans cet avis et sans mon retour à Rome, le tocsin eût été sonné, la garnison et la population de la ville, jusqu'aux femmes de Teansterre, armées de leurs couteaux, auraient fait l'assaut du Monte-Mario. Je sais que nos braves soldats s'y seraient maintenus, mais les conséquences d'une attaque et d'une défense acharnées auraient atteint au cœur notre chère patrie.

Parti le 31 au matin du quartier-général, après vous avoir remis ma dernière note et éclairé les inconvénients à craindre de l'entrée immédiate de l'armée française à Rome, où vous auriez pu compromettre les intérêts que j'avais à défendre, j'ai rédigé seul un nouveau projet d'arrangement entièrement conforme aux instructions que j'avais reçues du gouvernement de la République. Ce projet, adopté après quelques discussions pas le pouvoir exécutif, a été approuvé à l'unanimité, moins trois voix par l'Assemblée constituante. Je vous en ai remis, avant de le signer, un exemplaire, accompagné d'une déclaration. J'avais commencé par vous donner lecture de mes instructions, en date du 8 mai, ainsi conçues :

« Les faits qui ont marqué les débuts de l'expédition française dirigée sur Civita-Vecchia étant de nature à compliquer une question qui se présentait d'abord sous un aspect plus simple, le gouvernement de la République a pensé qu'à côté du chef militaire chargé de la direction des forces militaires envoyées en Italie, il convenait de placer un agent diplomatique qui, se consacrant exclusivement aux négociations et aux rapports à établir avec les autorités et les populations romaines, pût y apporter toute l'attention, tout le soin nécessaire dans d'aussi graves matières.

« Votre zèle éprouvé, votre expérience, la fermeté et l'esprit de conciliation dont vous avez eu à faire preuve en plus d'une occasion dans le cours de votre carrière, vous ont désigné pour cette mission délicate au choix du gouvernement.

« Pour vous donner des instructions plus précises et plus détaillées, il m'a fallu avoir, sur ce qui s'est passé depuis quelques jours dans les Etats romains, les informations qui nous manquent. Votre jugement et votre zèle éclairé vous inspirera suivant les circonstances.

« Signé : DROUYN DE L'HUYS. »

Quant à votre déclaration, M. le général en chef, de considérer comme non avenue l'arrangement qui a été régulièrement signé hier entre le pouvoir exécutif romain et moi, c'est à notre gouvernement à prononcer, et, suivant l'usage, vous ne pourrez l'enfreindre avant la ratification ou la non ratification.

Lorsque vous jugerez à propos, en vertu de l'art. 2, de désigner, avant la saison des fièvres, des cantonnements plus salubres que ceux occupés par l'armée française, veuillez m'en informer, afin que ces cantonnements puissent être pris sans difficulté, et, s'il le faut, avec l'aide des populations.

Je rends justice, M. le général en chef, au fils d'un illustre maréchal. On a exploité votre ardeur militaire; vous vous êtes rendu, sans le savoir, l'instrument d'une conspiration ourdie par les ennemis de la France. Ma vigilance a su déjouer à temps la trace ténébreuse dont je connaissais tous les fils; et j'ai pu sauver l'honneur de l'armée, l'honneur de la France!

Vous avez, par votre affaire du 30 avril, entraîné un ministère. En faisant avorter le 30 mai, qui eût été un autre 30 avril sur une plus grande échelle, je vous ai heureusement empêché d'obéir aveuglément à ceux qui, par leurs perfides conseils, vous avaient entraîné une première fois et voulaient aujourd'hui perdre la France.

Si vous ne me croyez pas assez bon Français, vous penserez peut-être que ceux qui m'ont remplacé au quartier-général le sont plus que moi, entre autres l'agent officiel de la Russie près le saint-siège, le père Vaure, un général prussien envoyé de Radzicki, M. l'abbé de Bremond, etc., etc.

J'ai l'honneur de vous prévenir, M. le général en chef, que toutes les personnes qui se seront munies d'un laissez-passer, signé de moi, sont autorisées à se rendre aux destinations indiquées sur leur papier. J'ose espérer que vous n'apporterez aucun obstacle à cette mesure d'ordre publique, ainsi qu'à la libre entrée et sortie des courriers portant les correspondances publiques et privées.

Toute relation personnelle cesse entre nous, mais les relations officielles doivent subsister.

Veuillez agréer, monsieur le général en chef, les assurances de ma haute considération.

L'envoyé extraordinaire et ministre plénipotentiaire de la République française en mission à Rome.

Signé DE LESSEPS.

P. S. — Le triumvirat me transmet en communication la copie d'une lettre que vous lui avez adressée ce matin, et de sa réponse. La démarche que vous avez faite est déplorable, parce qu'elle met au grand jour un dissentiment politique dont notre gouvernement était seul juge, et qui, provisoirement, devait rester entre nous.

Il faut que toutes ces énormités soient constatées solennellement à la face du monde, et que justice soit faite.

M. de Lesseps qui est à Paris, a adressé hier la lettre suivante au ministre des affaires étrangères :

Paris, le 7 juin 1849.

Monsieur le ministre, Vous m'avez annoncé hier, lorsque j'ai eu l'honneur de me présenter chez vous, immédiatement après mon arrivée de Rome, que plusieurs dépêches m'avaient été adressées par le département. Pendant tout le cours de ma mission, depuis mon départ de Rome, je n'ai reçu aucune dépêche du ministère, si ce n'est le 1er juin à une heure et demie, la dépêche télégraphique du 29 mai, qui me rappelait.

Je vous prie en conséquence, monsieur le ministre, de vouloir bien me faire envoyer les dépêches des communications auxquelles vous croiriez que j'ai des réponses à faire.

La position qui résulte pour moi de mon rappel m'engage à vous prier en même temps, monsieur le ministre, de donner des ordres pour

que je sois placé dans le cadre d'inactivité des agents diplomatiques. Veuillez agréer, monsieur le ministre, etc.

Croix-Rousse, le 11 juin 1849.

Appel aux femmes, aux 24,000 mères! dont les fils ont été les instruments et les victimes de la plus infernale politique.

Femmes! l'Élu de six millions de suffrages; celui à qui la Révolution de Février a ouvert les portes de la patrie! vient de nous en récompenser par un acte dont les temps de barbarie les plus reculés ne fournissent pas d'exemple!!!

Il vient de faire bombarder, par vos enfants, nos frères les Romains; il a violé la Constitution et le décret du 7 mai de l'Assemblée nationale. Vos fils ont été à la fois égorgés et égorgés de par la volonté d'une camarilla anti-française.

Femmes! si à cette affreuse nouvelle vos entrailles maternelles ne se soulèvent pas d'indignation! si depuis la plus vieille jusqu'à la plus jeune vous ne protestez pas contre ce acte abominable, vous êtes indignes d'être mères! et Dieu, à votre heure suprême, vous demandera compte de votre criminelle indifférence!!!

A l'œuvre donc! que de toutes les parties de la France une énergique protestation vienne prouver au monde entier que vos cœurs sont soulevés par l'indignation.

Le moment est venu où nous nous devons à nous-mêmes de compter avec les traitres; il faut que chacun subisse la responsabilité de ses actes...; il faut surtout que les fiers et généreux martyrs de la liberté, qui ont échappés au massacre, connaissent le nombre des Français qui ont protesté contre l'odieuse guet-apens dont ils viennent d'être victimes!!!

Voyez-vous, malheureuses mères! c'est une guerre générale, une guerre d'extermination que ce Napoléon vient d'entamer, et ce sont vos enfants qui en feront les frais en sacrifiant leur vie, et ce sera le travail de vos pères, de vos époux, de vos frères, de vos frères de cette lutte impie; pendant que le Napoléon dépensera en fêtes de toutes natures... les 1,200,000 francs de rente que vous lui payez...

A l'œuvre donc et sans retard! et des avec moi: A bas les traitres! en jugement les traitres! et: Vive la République démocratique et sociale! SAUDN (née Géphise Bonnet), fille et femme d'officiers.

Citoyen rédacteur du *Republicain*,

Depuis longtemps je m'efforce d'appeler l'attention de l'opinion publique sur la manière dont sont gérés les hospices civils de Lyon, et malgré les nombreux avertissements de la presse, l'administration actuelle persévère dans son système de violence, en cherchant par des moyens qui repoussent la délicatesse à se soustraire à l'exécution de nombreuses fondations qui leur sont confiées.

Pour vaincre le mauvais vouloir de ladite administration, je suis obligé de faire appel à l'opinion publique et à la décision est venue confirmer cet antique adage, la voix du Peuple est une voix de Dieu.

Fort de cette décision, j'ai fait assigner devant les tribunaux, l'administration des hospices civils de Lyon, à l'effet de se défendre contre l'exécution d'un testament volé depuis nombre d'années.

Voici les faits :

1° David Comby a légué sa fortune aux hôpitaux civils de Lyon, aux conditions suivantes :

1° De recevoir douze pauvres enfants légitimes, nés de Belleville-sur-Saône, lieu de la naissance du tuteur, de leur donner une bonne éducation et un état, et d'en prendre soin jusqu'à l'âge de 20 ans, ainsi de suite à perpétuité.

2° Délivrer toutes les années trois prisonniers pour dette, le jour du jeûdi saint, à perpétuité.

3° Recevoir toutes les semaines, à l'Hôtel-Dieu, trois étrangers voyageurs.

Ce beau testament, modèle de bienfaisance, est violé et dénature. Les enfants de Belleville au lieu de recevoir une bonne éducation et un état, d'être nourris et entretenus jusqu'à l'âge de 20 ans, restent chez leurs parents moyennant la faible rétribution de cinquante francs par an ils ne reçoivent ni instruction ni état et sont totalement privés des avantages du legsataire.

Les prisonniers pour dettes restent ans les fers; mais en revanche les hospices gardent leurs rangons; l'administration des hospices de Lyon, n'a pas seulement frappé la fondation Comby, mais bien d'autres ont subi le même sort; de reste partout en France, il semble que cet esprit de lésinerie administrative éviennaise de plus en plus un obstacle à la charité, et sous ce point de vue, la question dont il s'agit prend tout le caractère d'une question d'intérêt social, digne de toute la sollicitude du gouvernement lui-même.

Les classes où étaient instruits les tuteurs des fondations ont été supprimées, cependant ces malheureux recevaient dans cet asile une bonne éducation et un état capable de leur honnête existence.

Aujourd'hui que l'administration ne veut plus que les orphelins soient instruits et apprennent un état, ils ne valent plus d'enfants à l'hospice de la charité, et pourtant c'est leur domaine. L'égoïsme et la cupidité ont usurpé leur place et porté une main sacrilège, sur la propriété des malheureux orphelins.

La charité n'est plus connue que par les gros traitements, que les honnêtes administrateurs allouent aux employés supérieurs et qui sont pécuniaires tout des royalistes quand même.

Profondément touché de l'injustice faite aux orphelins, j'ai obtenu, après cinq ans de lutte, un jugement du tribunal civil de Lyon, qui condamne l'administration des hospices civils de Lyon, à l'exécution pleine et entière du testament Comby. Ce jugement porte qu'un testament est inviolable, que rien ne peut porter atteinte à son exécution, condamne les hospices aux dépens de la procédure omme ayant violé un contrat que leur était religieusement et loyalement imposé.

Comme on le voit, la question de droites acquises aux orphelins des hospices et toutes les fondations en leur faveur doivent être exécutées, et pour qu'à l'avenir ses violations qui portent une si grave atteinte au droit du Peuple ne se reproduisent plus il devient urgent que les administrations des hospices soient nommées par la voix du suffrage universel et que leurs délibérations soient soumises à la publicité. C'est, à mon idée, le seul moyen d'apporter d'immenses améliorations dans nos maisons de bienfaisance.

La presse démocratique, plus que point d'autres, comprendra l'importance de cette mesure en l'appuyant de toutes ses forces; elle accomplira un grand devoir.

Salut et fraternité.

BOURDY.

Correspondance particulière du *Republicain*

Paris, 11 juin 1849.

Situation de Paris. — La situation de Paris est la même qu'hier, si ce n'est que les esprits sont beaucoup plus agités. Tous les partis sont en éveil, tous les journaux sont à la résistance contre l'arbitraire; les têtes veulent, les bras attendent. Dans la nuit beaucoup de comités ont été tenus. Il paraît que la Montagne a décidé que si dans la séance d'aujourd'hui la majorité se prononçait en faveur du ministère, elle ferait une proclamation solennelle au Peuple et déclarerait se retirer de l'Assemblée, attendu que la violation du pacte fondamental ne trouvant pas un blâme dans l'Assemblée, leur mandat se trouverait sans objet. Il est probable que si des événements ne suivent pas cette déclaration, plus de 200 membres donneront leur démission et feront de nouveau un appel au Peuple pour soumettre leur conduite à sa sanction.

Lorsque nous entrons à l'Assemblée, nous voyons peu de troupes, mais en revanche tous les sergents de ville s'y sont donné rendez-vous.

La plupart des issues en sont totalement encombrées; Ce qui donne créance au bruit que les représentants de la Montagne seront arrêtés à l'issue de la séance par mesure d'ordre.

Il est aussi question d'arrêter les membres du comité démocratique socialiste, et notamment ceux qui composent la commission exécutive. Les bruits ne s'étendent pas jusqu'aux signataires du manifeste des amis de la Constitution.

Le citoyen Ledru-Rollin a fini son discours en déclarant que la Constitution étant violée, tout citoyen avait le droit de la défendre les armes à la main, à demain donc, si le télégraphe ne vous instruit pas avant moi des événements.

## Assemblée législative.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE DU *REPUBLICAIN*.

Suite et fin de la séance du 9 juin.

Le scrutin donne le résultat suivant, sur la validation de l'élection du cit. Fortoul :

Nombre des votants,	408
Majorité absolue,	232
Pour,	240
Contre,	223
Abstentions,	3

Les élections des Basses-Alpes sont validées. Le cit. Dufaure présente divers projets de loi, parmi lesquels nous remarquons une demande d'un crédit pour indemnité au commandant des gardes nationales de la Seine, et un autre pour indemnité aux officiers du bataillon lyonnais qui n'ont pas été admis dans la garde républicaine.

Est proclamé représentant, le cit. Michot. Les élections des Ardennes sont validées, à l'exception de celle du cit. Payer, pour incompatibilité de fonctions.

Demande d'interpellations par le cit. N. Parfait, relativement au chemin de fer de Chartres. — Renvoi à l'ordre.

Le cit. Bae demande communication d'une dépêche annonçant des nouvelles très graves de Rome.

Le cit. Dufaure annonce que cette dépêche sera publiée ce soir dans les journaux.

Discussion à ce sujet. Les communications du gouvernement doivent être avant tout adressées à l'Assemblée. Ce retard est une violation des droits de l'Assemblée; c'est du mépris; c'est du jésuitisme, et jésuitisme est dans tous les cas synonyme de trahison.

Les citoyens Bac et Crémieux combattent cette œuvre du pouvoir. Dufaure réplique au milieu d'un tumulte effroyable; le président rappelle à l'ordre le citoyen Martin Bernard et plusieurs membres de la gauche qui s'étaient soulevés d'indignation aux paroles insultantes de Dufaure; celui-ci pour esquiver en fin de compte le blâme dont ces débats vont le couvrir, dit en finissant que la question d'Italie a été résolue sans son concours; qu'il n'est pas responsable de la façon dont ses prédécesseurs l'ont conduite et qu'elle est en dehors de sa compétence.

LE CIT. MARTIN BERNARD. Je proteste contre le rappel à l'ordre du citoyen président. J'ai dit que la dépêche qui nous est encore inconnue, avait été connue aujourd'hui à la Bourse. Le fait est vrai. Je n'ai pas dit que ce fut le citoyen Dufaure qui l'eût communiquée. (Vive agitation.)

LE CIT. LAGRANGE. Je viens protester avec beaucoup de modération contre l'accusation continue d'immodération portée par les membres d'un certain côté de l'Assemblée, contre celui auquel j'ai l'honneur d'appartenir. (Très bien!)

Puisque nous devons nous résoudre, ainsi le veut la majorité, à n'appréhender les nouvelles étrangères que par les journaux du soir, je demande qu'à l'heure où nous aurons pu en prendre connaissance, c'est-à-dire à neuf heures, l'Assemblée se réunisse de nouveau et vote s'il y a lieu de prendre une résolution.

Songez-y, citoyens, la situation est grave. Des complications graves peuvent surgir des nouvelles désastreuses que nous pressentons.

L'Assemblée, consultée par le cit. Dupin, déclare qu'il n'y aura pas de séance ce soir.

La séance est levée à sept heures un quart.

Séance du 11 juin. — Présidence du cit. DUPIN.

A une heure le président Dupin monte au fauteuil; il y a à peine 20 membres dans la salle.

Le président annonce la mort du maréchal Bugeaud. C'était, dit-il, un grand capitaine et un grand citoyen. (Oui, oui, à droite; vives réclamations à gauche!)

Le président tire au sort la grande députation qui doit assister aux obsèques du représentant décédé.

LE CIT. DUPIN. Je vais tirer au sort le nom des conseillers d'Etat sortant; ce sont les citoyens Cormenin, Bethmont, Vivien, Landrin, Maillard, Villefroid, Adam, Dussard, Jules Simon, Chasseloup, Lambert, Laferrière, Tonnoir, Lasnier, Hély d'Oisel, Macarel, Vivier-Régnaud, Verminhae.

Le cit. Antony Thourret dépose une pétition. LE PRÉSIDENT. La parole est au cit. Ledru-Rollin pour interpellations au ministre des affaires étrangères.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Citoyens, il est des moments suprêmes où les phrases sont inutiles; nous sommes dans une de ces circonstances.

A quoi ont servi les interpellations? à déguiser la vérité. Nous savons tous ce qui s'est passé à Rome. Rome a été attaquée avec énergie, durant toute une journée et défendue avec non moins de courage. Le sang français et le sang romain ont coulé à torrent. Ce que vous pouvez savoir, j'ai honte à le dire, notre cavalerie aurait été repoussée.

LE CIT. TOCQUEVILLE. Nous n'avons aucune nouvelle de cette espèce. (Violentes interruptions.)

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Voici le texte d'une lettre de Marseille, en date du 6 juin. Nos troupes ont été battues, deux régiments ont été maltraités, les pertes des Romains sont moindres que les nôtres, les triumvirs auraient accordé un délai pour enterrer les morts de part et d'autre.

Nous avions promis sous la Constituante de protéger Rome. Le cit. Odilon Barrot connaissait le but de l'Assemblée. Le cit. Oudinot s'est approché de Rome pour s'emparer par violence de cette ville. Vous fêtiez, je l'espère, cette indigne conduite du général Oudinot. (Très bien! à gauche.)

Qu'a-t-on à répondre au rappel du cit. Lesseps? Les interpellations sont stériles. Le gouvernement a violé la Constitution, il n'y a qu'un acte d'accusation à formuler (Bravos.)

Je n'ai qu'une chose à faire, c'est de descendre de la tribune après avoir déposé entre les mains du président une accusation contre le président de la République et les ministres. (Vive sensation.)

Le citoyen Ledru-Rollin descend de la tribune, arrive à sa place, il se lève et dit: Je demande que d'urgence on se réunisse dans les bureaux.

LE CIT. ODILON BARROT. Je commence à déclarer que les bruits répandus ne sont justifiés par aucune de nos dépêches, il faudrait respecter assez cette tribune pour ne pas hasarder des bruits, dont rien ne justifie l'exactitude. Avant de répondre, non aux interpellations, mais à l'accusation, j'aurais besoin de donner quelques explications. A-t-on bien pris la résolution de rester dans les termes de la légalité?

LE CIT. E. ARAGO. Je demande la parole.

LE CIT. O. BARROT. Si je suis bien informé, cette résolution aurait été d'avance arrêtée. (A droite. Très bien!) Il ne faut pas confondre la lutte légale avec la sédition. (Bravo, à droite.) C'est la troisième fois

que je suis frappé d'un acte d'accusation par le citoyen Ledru-Rollin et ses amis, il faudrait bien qu'après avoir donné tant de retentissement, on ne recule pas. Mais je ne puis répondre que lorsque l'accusateur aura formulé son accusation et apporté ses preuves. Votre accusation aura jusqu'à un certain point nos explications. Nous oublierons un instant notre position personnelle pour nous occuper de la position du pays qui a sa gravité. Nous avons tout fait pour l'éviter. Lorsque nous avons déclaré que les négociations étaient rompues, le plénipotentiaire devait se retirer, il a donc voulu susciter des embarras. (Réclamations à gauche.)

L'église catholique, quand elle parle des droits du peuple, est grande dans ce monde. (Sourires de pitié.) Le pontife, après avoir insisté sur le régime représentatif dans sa plénitude, a vu son ministre confidant de ses pensées lâchement assassiné par le poignard. Pas une expiation n'est venue laver cette souillure d'une tête massacrée! (A droite. Très bien!) Les événements ont marché, les puissances catholiques se sont émues. On a agité la question de savoir comment on rendrait au souverain pontife son indépendance. La France, répondant à l'appel qui lui était fait, a stipulé les droits des peuples et déclaré qu'elle protesterait contre tous les abus qui avaient existé dans ces populations; ce sont les instructions données au général.

La France devait-elle associer son action à celle des autres puissances? Devait-elle fournir son contingent dans une alliance? Elle ne devait pas s'abstenir sans manquer à son origine, sans se déshonorer. Si elle eut agi ainsi, elle aurait manqué à ses devoirs et l'opposition aurait eu droit de se plaindre; pas une voix ne se serait levée pour proposer l'inaction ou l'abstention. Nous avons pris l'initiative: 1° Pour dire aux autrichiens: vous n'avancerez pas plus loin. 2° Pour protéger la République romaine (Non! non!), pour établir avec elle une solidarité quelconque. Je l'ai dit, malgré les murmures je suis resté calme. Que le citoyen Ledru-Rollin vienne proposer de reconnaître la République romaine. Cette proposition a-t-elle été faite? Quelqu'un a-t-il monté à la tribune à cet effet? On le disait dans les discours, on n'a jamais eu le courage de la proposer. (Très bien à droite.)

La négociation n'a été rompue que sur la reconnaissance et notre solidarité avec la République romaine. Il s'agissait bien d'abord, si l'expédition était demandée pour constituer l'action propre de la France, ou bien si elle aurait lieu pour soutenir la politique des autres puissances. Eh bien! c'est la politique de la France qui a été suivie, qui devait l'être. La République romaine est menacée d'une crise imminente, la France ne veut pas que cette crise ait lieu pour certains, et au profit de certaines influences.

Le cit. Barrot continuant. — Lorsque l'Assemblée s'est prononcée sur notre expédition, elle a entendu laisser au gouvernement toute liberté d'action, c'est ce que déclare le citoyen Sénard. Mais ce sont les circonstances qui nous ont déterminé à ne pas demeurer à Civita-Vecchia, pour laisser à l'Autriche toute facilité de se porter sur Rome. Nous avons dû prendre patience. Toute négociation est épuisée... (Réclamation.) Je prie le citoyen Jérôme Bonaparte de me dire jusqu'où le gouvernement devait pousser les concessions.

Le cit. Lesseps n'ayant pu faire adopter son ultimatum, avait déclaré lui-même que l'armée rentrerait dans sa plénitude d'action et que sa mission était terminée, et plus tard il voudrait avoir pu régulièrement faire un traité complètement contraire à la première résolution. Le général a refusé cette deuxième convention, il était expressément autorisé par le gouvernement. Ce gouvernement prend la responsabilité entière de ce qui a été fait, il la prend devant vous, devant le pays.

On savait bien que c'était à la dernière extrémité que nous tirions l'épée contre des hommes égarés. Nous nous sommes interposés pour préserver les Romains d'une réaction violente ou d'une défaite. Nous avons empêché les vainqueurs de poursuivre leur victoire; nous avons répandu toute espèce de bienfaits.

Il y a des gens qui entraînent les populations en dehors du bon sens. Toutes les démagogues se sont données rendez-vous à Rome. Nos soldats appartaient des conditions libérales.

Suspension de la séance.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Il est inconcevable qu'avec cet artifice de langage on puisse déplacer cette question, qui serait toute simple.

1° La Constituante a déclaré qu'un point de l'Italie serait occupé par nous.

2° Un crédit de 1,200,000 francs a été accordé pour entretenir sur pied de guerre notre expédition.

Le rapport du cit. Jules Favre fait foi que les promesses du ministère étaient qu'il n'y avait aucun danger pour la forme du gouvernement romain. L'Assemblée Constituante, en deux autres circonstances, n'a-t-elle pas arraché la même promesse des ministres.

Vous avez délibéré que vous ne seriez pas solidaires de la République romaine, mais en même temps que vous ne l'attaqueriez pas. (Très bien.)

Eh bien! je vous demande compte de votre conduite.

Il y a des instants dans la vie où le découragement vous prend.

Il y a des déshonneurs à dénaturer par des phrases des vérités.

Vous dites que vous aviez le droit d'aller combattre à Rome; je vous dis que vous ne l'aviez pas.

L'Assemblée voulait que vous la secouriez et vous ne deviez pas l'attaquer. (Très bien.)

Je vous fais sourire. (Interruptions à droite.)

Vous désavouez le plénipotentiaire qui exécute les volontés de l'Assemblée, vous le rappelez.

Vous avez au front une tache de sang. (Longue exclamation.)

Vous envoyez vient de vous dire qu'il n'a trouvé près de votre général que des agents de la Prusse.

LE CIT. O. BARROT, interrompant. Le général Oudinot l'a démenti.

LE CIT. LEDRU-ROLLIN. Vous auriez donc choisi un agent diplomatique capable de mentir, après en avoir tant fait l'éloge?

Il est faux que l'Assemblée ait sanctionné votre entrée dans les murs de Rome; que vous ayez respecté la Constitution.

La séance continue.

## Chronique locale.

Les démocrates du canton de l'Arbresle se sont réunis et ont résolu de donner dimanche, 17 courant, un banquet fraternel; ils invitent leurs concitoyens des communes environnantes à y assister afin de resserrer encore les liens d'amitié qui unissent les républicains de ces cantons patriotes, ils pensent aussi que les démocrates de Lyon ne leur feront pas défaut.

On trouve des billets dans les bureaux des journaux républicains. Le prix est de 60 centimes.

— EXPÉDITION D'OUTRE-RHÔNE. — Une colonne française d'environ deux cents hommes, partie à la découverte sur le territoire de la rue Monsieur et de la rue Madame (Guillotière), a fait une razzia d'une vingtaine de femmes. Ce riche butin a été transporté avant-hier soir au quartier-général de l'Hôtel-de-Ville.

Ce fait serait-il suffisant pour expliquer ce déploiement de forces à la tête de quelques ponts du Rhône.

— N.-S.-P. le pape ne peut manquer de réussir: il a pour lui les sabres de la République française, plus les mandements des archevêques.

Le cit. cardinal de Bonald vient d'envoyer un de ces mandements à tous les curés de son diocèse. Il faut, dit-il,

prier Dieu pour qu'il hâte la rentrée de Pie IX dans ses États, et que tous les anarchistes qui ont proclamé la République romaine soient exterminés. Si c'est par ce moyen que le pape entend régner, nous lui conseillons de chercher sur la surface du globe un désert, un bois sauvage, où il pourra relever son trône; là, au moins, il commandera aux tigres, aux hyènes et aux serpents à sonnette; mais à Rome, une fois les Républicains exterminés, il ne restera plus que Radetzki, Oudinot et Ferdinand.

On nous assure que le curé de Brignais a exécuté avec chaleur et force les injonctions du général de l'armée des assommeurs.

Monsieur Galerne nous a écrit:

1° Qu'il était faux qu'un homme ait été frappé de coups de couteaux, rue de la République;

2° Qu'il est faux qu'un homme ait été tiré de l'eau la tête séparée du tronc.

Le tout accompagné de réflexions étrangères au sujet, et que nous nous refusons formellement à insérer, attendu que nous abandonnons l'honneur de cette collaboration à messieurs du *Courrier de Lyon*, dont il est le bien dévoué serviteur.

Nous avons à répondre au commissaire central:

1° Que l'espace nous a manqué pour nous occuper de lui, mais que notre intention était de le faire aujourd'hui. — Nous avons toujours accueilli les rectifications.

2° Que le devoir du sieur Galerne était de venir nous demander des renseignements (il est payé pour cela et non pour faire de la politique), que nous nous serions empressés de lui fournir, et que nous nous tenons encore à sa disposition.

Quant à son petit factum du *Courrier de Lyon* dans lequel ce monsieur, investi d'un caractère magistral, se permet de nous insulter en nous appelant parti du désordre voulant jeter l'inquiétude dans les esprits et cherchant l'occasion de quelques représailles, nous lui disons que choisir le moment où nous vidons quatre, procède devant la cour d'assises pour lui, chef de la police, émettre une pareille opinion et l'insinuer dans le public à l'aide de la presse, est une misérable action.

Ce chef de la police dit ne nous voudrions des représailles; c'est-à-dire tuer nos concitoyens, eh bien, nous, rédacteurs et directeurs du *Republicain*, lui disons qu'il en a menti.

Nous disons que ce monsieur a menti d'autant mieux qu'il connaît la plupart des hommes qu'il calomnie, il doit certes se souvenir de son obséquiosité envers eux les premiers jours de la Révolution, ainsi que de bonnes indications qu'il voulait bien nous donner et dont nous avons gardé bonne souvenance.

## Nouvelles étrangères.

Italie.

ROME. La frégate à vapeur *l'Asmodée*, qui a mouillé hier matin à 3 heures dans la rade de Toulon, ayant quitté Civita-Vecchia le 9, a apporté des nouvelles du quartier général jusqu'au 8 juin. Les travaux du siège sont poursuivis avec une grande activité. Une lettre datée du 8 juin confirme la nouvelle de l'ouverture de la tranchée à 200 mètres des remparts de Rome. Des renforts sont arrivés, et dès le 6 les batteries ont pu agir contre la ville. De nombreuses pièces de canon ont été mises en ligne, et tout annonce que cette vigoureuse attaque sera terrible.

On a annoncé la prise de la forte position du Monte-Pincio, mais aucune nouvelle officielle ne confirme ce avantage qui serait décisif. Il est certain que Rome serait déjà en notre pouvoir si notre armée avait pu s'établir sur un point de cette importance.

*L'Asmodée* a débarqué à Tonn 75 blessés et une quinzaine de fiévreux. Ils ont été transportés à l'hôpital Saint-Mandrier, préparé à cet effet.

Un autre convoi de blessés était également attendu par le *Grégeois*, que *L'Asmodée* a annoncé devoir arriver hier au soir.

CIVITA-VECCHIA, 7 juin. — Nous extrayons les détails suivants d'une correspondance particulièrement apportée par le vapeur le *Castor*, qui a touché le 7 à Civita-Vecchia.

Toutes les positions occupées par nos soldats, dans la journée du 5, ont été reprises le lendemain par les Romains. La villa Valentini a été enlevée pendant la nuit. La colonne Sauvan qui avait tenté un coup de main sur le *Ponte-Molle*, a été obligée d'abandonner la position qu'elle occupait sur le *Monte-Mario*, point important qui commande tous le cours du fleuve, la villa Corsini est également retombée au pouvoir des Romains. — Ainsi, après trois jours de combat, les opérations préparatoires du siège ne sont pas plus avancées qu'au premier jour, mais nous avons à déplorer des pertes considérables. L'intrépidité habituelle de nos soldats ne s'est point démentie, elle s'est montrée constamment à la hauteur d'une meilleure cause. Abusés par un prétendu vote de l'Assemblée nationale, nos braves et malheureux soldats ont cru obéir, dans leur premier élan, au vœu de la nation, et le succès a pleinement répondu à leur courage. Les trois attaques tentées dans la journée du 5, ont été très brillantes pour nos armes, mais la vérité s'est faite à la lueur du canon, le mot de trahison couvrit de rang en rang; officiers et soldats éclatèrent en murmures et en menaces d'insubordination. Tandis que les Romains meurent au cri de vive la République, le soldat français expire, le remords dans le cœur et la malédiction sur les lèvres: Que cette malédiction retombe sur les traîtres qui, par un calcul infâme, ont trafiqué de l'honneur et du sang le plus précieux de la France.

P. S. L'armée d'Oudinot est en pleine déroute. On évalue nos pertes à 6,000 hommes. On assure que dans la dernière journée, plusieurs corps ont refusé de se battre en protestant hautement contre la guerre déloyale, impie, fratricide, qui ferait de la victoire même un déshonneur.

On lit dans la *Concordia*, 10 juin:

Les nouvelles de Rome sont confirmées. A Civita-Vecchia un officier d'état-major a laissé échapper cet aveu: que l'armée française était presque en dissolution par suite des pertes graves qu'elle avait éprouvées par l'abandonnement et le mécontentement.

Le *Monte-Mario* a été repris par les Romains. Oudinot a demandé cinq jours de trêve on lui a accordé trois heures. Les Romains retourneront ensuite à la lutte. Les Français se sont repliés. On affirme qu'un corps avait refusé de se battre. Un corps d'artillerie a passé du côté des Romains. Le quartier général d'Oudinot va être transféré à Civita-Vecchia.

On assure que Avezzana, expédié dans l'Ombrie, a remporté quelque avantage sur les Autrichiens.

Allemagne.

CARLSRUHE, 6 juin. — Un avis du gouvernement provisoire adressé à tous les commandants de corps et de milice, les prévient qu'ils n'ont plus à obéir dorénavant à d'autres ordres qu'à ceux qui leur parviennent directement du ministère de la guerre.

Les neuf morts de l'affaire de Weinheim ont été inhumés à Heidelberg avec une grande pompe militaire.

L'arrestation de Struve n'est pas confirmée; il n'est pas parti non plus et se trouve toujours à Carlsruhe; mais il est très mal vu par la population et surtout par la troupe.

Beaucoup de membres de la légion suisse ne sont pas partis avec le reste, et ne veulent plus faire cause commune avec des individus qui, dit-on, ont demandé le pillage du château.

Nous recevons une lettre, dont le défaut d'espace nous oblige à différer la publication, et donne des détails sur une démonstration réactionnaire, tentée à Carlsruhe, à l'arrivée de la légion des réfugiés. A cette démonstration, les démocrates en ont opposé une autre ayant pour but la proclamation de la République. Struve, Bohning et notre ami Becker ont été arrêtés. Becker, dont l'intelligence et le patriotisme devaient le garantir contre une pareille mesure, sera nous l'espérons, bientôt relâché à la tête de l'armée des bords du Rhin.

La Constituante badoise se réunira dimanche; on pense que Fickler sera remis en liberté pour ce jour-là. Sa présence au gouvernement contrebalancera favorablement l'influence trop exclusivement badoise de M. Fickler.

Les corps francs ont repris Weinheim. (Rhin.)

7 juin. — L'ouverture de la Constituante aura lieu le 10 juin, et les membres élus sont tous invités à se présenter exactement.

ASCHAFFENBOURG, 5 juin. — Nous venons de voir passer par notre ville 400 jeunes gens armés, venant de Hanau, se rendant sur le Rhin, pour faire la campagne contre l'absolutisme, et paraissant tous appartenir à la classe aisée de la société. Ils amènent avec eux plusieurs chariots pleins d'effets, entre autres deux canons enveloppés de paille et une forte somme en argent. Il arrive constamment de petites troupes, et ce soir nous attendons une forte colonne de plusieurs centaines d'hommes.

HEIDELBERG, 5 juin. — On vient d'apporter à la clinique 9 morts, tombés la nuit dernière dans l'attaque des Hessois près Weinheim. On dit qu'il y a parmi eux des étudiants, qui, étant faits prisonniers, se sont tués eux-mêmes. Quoi qu'il en soit, il n'y pas d'exemple d'une conduite aussi lâche, aussi traître et aussi anti-guerrière que celle des Hessois. Voilà qu'ils surprennent au nombre de 5,000 hommes une seule compagnie de soldats et environ 1,000 gardes nationaux pendant le sommeil, avec des canons et de la mitraille, et néanmoins encore cette fois, comme à Hemsbach, ils ont éprouvé beaucoup de pertes. La fureur de nos soldats, leur mépris de la mort est indescriptible. Plusieurs bataillons portent sur les casques des têtes de mort avec les lettres de S. T. (ce qui se traduit par: la victoire ou la mort). Les faits suivants, qui nous sont rapportés par un homme digne de foi et témoin oculaire, sont vrais. A Francfort, les Mecklenbourgeois ont refusé de marcher, des pères et sœurs hessois ont terriblement maltraité leurs fils et leurs frères pour avoir servi comme bourreaux contre les Badois. Une compagnie de nos soldats, qui s'était égarée et avait marché pendant cinq heures sur le territoire hessois, a été partout reçue avec joie, tandis qu'on fermait les portes aux indigènes. Toute la Wetterau attend une attaque de notre part. (Rhin.)

STUTTGART, 8 juin. — Le ministère wurtembergeois vient de faire paraître à l'instant même une déclaration par laquelle il dénie à l'Assemblée constituante le droit de nommer un nouveau pouvoir central, et de disposer des finances ainsi que de l'armée wurtembergeoise; il s'opposera à toute mesure prise dans ce sens, et il espère que l'armée, ainsi que la milice citoyenne, protégeront la constitution, feront respecter la loi.

L'Assemblée nationale, se composant de 103 membres de la gauche réunis ici, a prononcé la déchéance du pouvoir exécutif, c'est-à-dire du vicar général et de ses ministres, et nommé un directoire composé de cinq républicains: Schuler (du Palatinat-Rhin), Raveaux et Simon (de la Prusse-Rhénane), Vogt (de la Hesse), et Becker (du Wurtemberg).

Ainsi, voilà l'Allemagne régulièrement déclarée en République. L'archiduc Jean a pris la fuite et se dirigeant vers l'Autriche. La chambre wurtembergeoise demande la mise en liberté de Fickler. A la nouvelle de la dissolution du gouvernement central, les troupes hessoises se sont retirées de la frontière de Bade. Nous reviendrons sur ces heureuses nouvelles.

FRANCFORT. — Le grand-duc de Bade a définitivement invoqué l'aide et l'appui de la Prusse pour rentrer dans ses états.

On assure que les troupes prussiennes viennent de recevoir l'ordre de passer la frontière du Palatinat et de s'emparer de Landau.

VIENNE. — Le baron Welden a donné sa démission de ministre de la guerre, il a été frappé d'apoplexie. Le comte Zichy, qui a rendu Venise, a été condamné à mort par la cour d'appel. Une insurrection a éclaté dans la Moravie et dans la Silésie, ces provinces ont été déclarées en état de siège. Le typhus fait des ravages considérables dans les contrées traversées par les Russes.

HONGRIE. — Ce n'est qu'aujourd'hui que les Russes sont entrés à Orschova au nombre de 24,000 hommes. Le général autrichien Clam-Gallas, avec 12,000 hommes, a quitté enfin la Valachie pour aller à leur rencontre. Les voyageurs s'accordent non seulement à peindre l'état de détresse des russes, mais les correspondances confirment la nouvelle des désertions nombreuses de Russes dans le camp des Hongrois.

## FAITS DIVERS.

L'indisposition du cit. Ledru-Rollin n'a rien de grave. Atteint d'une inflammation qui affecte la joue et l'œil gauche, il se trouve déjà en voie de rétablissement, et lundi prochain il pourra repartir à la tribune.

— Le cit. Proudhon a été enlevé ce matin, 9 juin, de la prison de Sainte-Pélagie. On ignore où il a été transféré.

— Nous confirmons la nouvelle de la mort du MARÉCHAL BUGEAUD DUC D'ISLY.

Un verre d'eau fraîche, pris dans un moment de transpiration, l'a précipité au tombeau.

— Un transporté de juin nous communique, sur la position de ses compagnons d'infortune, les détails les plus navrants.

Le gouvernement honnête et modéré de M. Bonaparte paraît avoir pris à tâche de pousser à bout la patience et la résignation de ces victimes, par les traitements inhumains qu'il leur fait subir. Outre l'insuffisance de la nourriture qu'elle leur distribue, l'administration les laisse littéralement sans vêtements et sans chaussures. De leur côté, les commissions spéciales nommées pour s'enquérir des besoins des détenus ne daignent plus s'occuper de leur mission depuis le mois de janvier, et les réclamations mêmes des commandants des forts ou des pontons, sont impuissantes à faire améliorer la déplorable position de leurs prisonniers.

Le dénuement de ces malheureux est tel qu'ils ont été obligés de se faire des pantalons et des vestes avec la toile de leurs matelas, et de remplacer leurs sabots usés par des morceaux de planches qu'ils attachent à leurs pieds avec des bouts de cordes.

Nous signalons à l'indignation publique cet oubli de toute humanité et de toute pudeur, de la part des hommes qui refusent l'amnistie après l'avoir promise.

Le gérant, BUREL.

Lyon. Impr. de Rodanet et Comp., rue de l'Archevêché, 3.

